

ANNÉE SCOLAIRE - 2024 / 2025



ANIMATIONS SCOLAIRES

Prévention et Gestion des Déchets

Programme pédagogique du CP au CM2

L'AGGLO
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

La sensibilisation des générations futures fait partie des objectifs éducatifs de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane.

Relais d'informations concernant la protection de l'environnement, la Communauté d'agglomération propose un programme d'animations environnement pour toutes les écoles élémentaires situées sur son territoire.

Validé chaque année par les inspections académiques, ce projet a pour objectifs de :

- **Sensibiliser** le jeune public à la préservation de l'environnement et au développement durable,
- **Appréhender les notions de réduction et de prévention** à la source, de tri et de valorisation des déchets,
- **Donner des outils** aux jeunes générations pour être les acteurs de demain et des « ambassadeurs de la réduction des déchets et de la préservation des ressources » auprès de leurs proches,
- **Développer les gestes éco-citoyens** au sein de la classe et de l'école.

Toutes nos animations s'articulent autour de **4 thèmes : le zéro déchet, le compostage, le gaspillage alimentaire, le tri et la valorisation des déchets**. Pour chaque niveau scolaire, les techniques d'apprentissages seront adaptées à l'âge des élèves. L'enfant pourra ainsi découvrir et appréhender les thématiques, via des possibilités d'observation, d'écoute et de manipulation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le service Economie Circulaire et Prévention des Déchets propose pour l'année scolaire 2024-2025 aux établissements scolaires du territoire des animations GRATUITES.

Chaque classe peut bénéficier d'une animation.

Une seconde animation pourra être accordée dans l'année en fonction des créneaux restants.

Pour inscrire les classes aux animations, il vous suffit de :

1- Choisir une animation dans ce programme (*une animation par école*)

2- Envoyer la fiche de demandes d'animations accompagnée de la charte d'engagement signée avant la date butoir inscrite sur le bulletin d'inscription :

• par mail : animations.dechets@bethunebruay.fr

• ou par courrier : Monsieur le Président – Direction des Déchets et de l'Economie Circulaire – 100 avenue de Londres – CS 40548 – 62411 BETHUNE Cedex

Seules les demandes complètes (fiche d'inscription complétée et charte d'engagement signée par le représentant de l'établissement) seront prises en compte.

DES ANIMATIONS POUR TOUS

Vous pourrez choisir parmi les animations suivantes

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	PAGE
Thème : Zéro déchet						
Objectif zéro déchet	x	x				6
Le zéro déchet, on s'y met !			x	x	x	7
Thème : Compostage						
Les supers pouvoirs du compost	x	x				8
Tous au compost !			x	x	x	9
Thème : Gaspillage alimentaire						
Y'a pas d'âge contre le gaspillage	x	x				10
Thème : Tri et valorisation des déchets						
Jetons moins, valorisons plus				x	x	11

Retrouvez aussi dans cette brochure

	PAGE
Le formulaire de demande d'animation	12 - 13
La charte d'engagement et son annexe	14 - 16

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

Une animation pour apprendre à réduire les déchets

Durée indicative : 1h45
Animation en classe



OBJECTIF GÉNÉRAL

Découverte de la quantité et de l'impact des déchets que nous produisons, sensibilisation à la réduction des déchets.

AU PROGRAMME

Une histoire d'ours...

Discussion sur les déchets produits au quotidien, sur les déchets jetés dans la nature

Un goûter avec ou sans déchet ?

Jeu pour comprendre les solutions alternatives au jetable et au durable

Atelier zéro déchet

Réalisation d'une colle naturelle à base de farine



À PRÉVOIR

1 pot en verre refermable (type pot de confiture) par enfant, 1 kg de farine, 2 bouilloires, eau, matériel de vidéoprojection.

LE ZÉRO DÉCHET, ON S'Y MET !

Une animation pour apprendre à réduire les déchets

Durée indicative : 1h45
Animation en classe



OBJECTIF GÉNÉRAL

Découverte de la quantité et de l'impact des déchets que nous produisons, sensibilisation à la réduction des déchets.

AU PROGRAMME

Des déchets autour de moi
Discussion sur les déchets produits au quotidien

La roue des déchets
Jeu pour comprendre les 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Rendre à la terre).

Atelier zéro déchet
Réalisation d'un tote bag avec un tee-shirt



À PRÉVOIR

1 ancien tee-shirt par enfant, une paire de ciseaux capable de couper le tissu, matériel de vidéoprojection.

LES SUPERS POUVOIRS DU COMPOST

*Une animation de sensibilisation au
compostage domestique*

Durée indicative : 2h
Animation en classe



OBJECTIF GÉNÉRAL

Découverte et sensibilisation à la réduction des déchets par le biais du compostage.

A SAVOIR

Cette animation peut être réalisée par les guides composteurs bénévoles. Les guides composteurs sont des collaborateurs occasionnels de l'Agglomération. Ce sont des habitants bénévoles formés par le service Economie Circulaire et Prévention des Déchets à la thématique du compostage. Ils diffusent le message du compostage auprès de tous les publics (habitants, enfants) lors de manifestations et dans les établissements scolaires.

AU PROGRAMME

A la découverte des héros du compostage

Grâce à un conte interactif, découverte des déchets compostables et des habitants du composteur. Réalisation d'un support de restitution du conte avec l'animateur

*Du compost, mais pourquoi faire ?
Fabrication d'une mini-serre*



À PRÉVOIR

2 bouteilles transparentes identiques par enfant, des graines de fleurs ou de plantes aromatiques, matériel de vidéoprojection.

TOUS AU COMPOST !

*Une animation de sensibilisation au
compostage domestique*

Durée indicative : 2h30
Animation en classe



OBJECTIF GÉNÉRAL

Découverte et sensibilisation à la réduction des déchets par le biais du compostage.

A SAVOIR

Cette animation peut être réalisée par les guides composteurs bénévoles. Les guides composteurs sont des collaborateurs occasionnels de l'Agglomération. Ce sont des habitants bénévoles formés par le service Economie Circulaire et Prévention des Déchets à la thématique du compostage. Ils diffusent le message du compostage auprès de tous les publics (habitants, enfants) lors de manifestations et dans les établissements scolaires.

AU PROGRAMME

*Compost ou pas compost ?
Découverte des déchets compostables*

*La décomposition des déchets végétaux et les décomposeurs
Mais qui sont les habitants du composteur ?*

*Une alternative au compostage : le vermicompostage !
Explication sur le fonctionnement du vermicompostage, observation du compost et du jus de compost*



À PRÉVOIR

Matériel de vidéoprojection.

Y'A PAS D'ÂGE CONTRE LE GASPILLAGE

Une animation de sensibilisation au gaspillage alimentaire

Durée indicative : 1h30
Animation en classe



OBJECTIF GÉNÉRAL

Sensibilisation des enfants à la question du gaspillage alimentaire (à l'échelle individuelle, familiale, locale, nationale)

AU PROGRAMME

*Que mange ta poubelle ?
Découverte des 5 catégories de déchets qui sont gaspillés à la maison*

*Disons stop au gaspillage alimentaire
Découverte des solutions qui peuvent être mises en place pour éviter le gaspillage alimentaire*



À PRÉVOIR
Matériel de vidéoprojection.

JETONS MOINS, VALORISONS PLUS

*Une animation sur la collecte sélective
et la valorisation des déchets*

Durée indicative : 2h30
Animation en classe



OBJECTIF GÉNÉRAL

Découverte de la quantité
et de l'impact des déchets
que nous produisons,
sensibilisation à la
réduction des déchets.

AU PROGRAMME

Je trie, tu tries, il trie
Apprentissage des consignes de tri,
découverte des contenants et des lieux de
collecte

La seconde vie des déchets
Découverte des modes de traitement des
déchets (valorisation matière, énergétique)



À PRÉVOIR

Matériel de vidéoprojection.

DEMANDE D'ANIMATION

RAPPEL

Vous pouvez bénéficier de 1 animation par établissement
Les animations sont attribuées par ordre d'arrivée et dans la limite
des créneaux disponibles.

Date limite d'inscription : 15 octobre 2024

Nom de l'école : _____

Personne à contacter : _____

Adresse : _____

Téléphones (fixe et portable) : _____

Mail : _____

Horaires de l'école

Matin : _____ **Après-midi :** _____

Jour de décharge ou jour où l'on peut vous contacter :

Avez-vous un projet de labellisation (éco école, label E3D...) ?

OUI

NON



Pour tout renseignement, contactez Céline
LEMETEIL
• 03 62 61 47 65
• ou : animations.dechets@bethunebruay.fr

	Nom de l'enseignant, niveau de la classe et effectif (limité à 30 élèves)	Nom de l'animation	Observation diverses
Exemple	<i>Classe de Mme Dupont Classe de CE2 – 27 élèves</i>	<i>Tous au compost</i>	<i>Période 3 Pas le jeudi matin</i>
Choix 1			
Choix 2 <i>Sous réserve de créneaux disponibles</i>			

Le traitement de données à caractère personnel a pour objet l'inscription des écoles au programme de sensibilisation à l'environnement. Il permet à la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane d'inscrire les écoles. La base légale du traitement est le consentement. Les données à caractère personnel traitées sont le nom de l'établissement, les noms du chef d'établissement et des enseignants, l'adresse complète, le numéro de téléphone, l'adresse mail. Les données sont transmises par la personne remplissant le formulaire d'inscription. Le recueil de ces données est obligatoire pour la complétude du dossier de candidature.

Le traitement ne prévoit pas de décision automatisée. Le traitement ne concerne que le personnel de l'établissement. Le destinataire est le service « Economie Circulaire et Prévention des Déchets » de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane. Les données sont conservées pendant toute l'année scolaire 2024-2025. Les données ne sont pas transférées en dehors de l'UE. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, et en cas de motifs légitimes de suppression, de limitation et d'opposition au traitement de leurs données. Elles bénéficient également du droit à la portabilité de leurs données ainsi que de la possibilité de donner des directives en cas de décès. Une adresse mail est à leur disposition, à cet effet, dpo@bethunebruay.fr. Pour en savoir plus sur l'exercice de ces droits, le site de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des libertés) est consultable à l'adresse suivante : www.cnil.fr

CHARTRE D'ENGAGEMENT RELATIVE AUX ANIMATIONS "PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS" DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane propose des animations « Prévention et Gestion des Déchets » auprès des écoles élémentaires du territoire. La présente charte définit les modalités d'intervention et les engagements des deux parties.

L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PARTENAIRE S'ENGAGE À

- Accueillir les animateurs dans l'établissement à l'heure annoncée dans leur mail de confirmation,
- Accueillir les animateurs dans des locaux adaptés et mettre à disposition le matériel nécessaire précisé dans le programme,
- Ce que l'intervention ait lieu avec la/les classe(s) et les effectifs prévus lors de l'inscription,
- Respecter les règles d'encadrement en classe,
- Informer le service en cas d'absence de l'enseignant, de son remplacement, ou de tout empêchement, et ce, dans les meilleurs délais,
- Assurer une continuité pédagogique sur le thème de l'animation réalisée avec les élèves, et, le cas échéant, envoyer aux animateurs du service Économie Circulaire et Prévention des Déchets, les travaux réalisés par les élèves.

NB : Les informations complémentaires sont détaillées dans l'annexe ci-après.

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Je soussigné, _____

Nom de l'école : _____

Adresse complète : _____

Nom et prénom du chef d'établissement : _____

Ai pris connaissance des conditions énoncées dans la charte d'engagement et son annexe

Accepte les conditions énoncées dans la charte d'engagement et son annexe afin de bénéficier des animations « Prévention et Gestion des Déchets » de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane.

Fait à, _____ le, _____

Pour l'établissement scolaire _____

Pour la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Le représentant légal par délégation du Président

Le Vice-Président

Ludovic Idziak

ANNEXE À LA CHARTE D'ENGAGEMENT

LE PROGRAMME D'ANIMATIONS

Les enseignants sont informés de l'offre que la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane propose par l'intermédiaire d'un programme envoyé aux directeurs d'écoles concernés ainsi qu'aux maires des communes de l'Agglomération.

Ce programme est validé chaque année par les Inspecteurs d'Académie des circonscriptions du territoire.

Ce projet vise à développer chez l'enfant, au-delà des connaissances spécifiques sur un thème donné, une mobilité d'esprit, une attitude responsable et solidaire, favorables à la construction d'une identité culturelle riche et ouverte.

Les animations proposées s'appuieront sur une approche écologique de l'environnement proche des enfants.

LES INSCRIPTIONS

Par souci d'équité, chaque établissement peut s'inscrire, dans la limite des créneaux disponibles, à 1 animation « Prévention et Gestion des Déchets ». Une deuxième animation peut être proposée, à une autre classe de l'établissement, si des créneaux sont disponibles.

Les inscriptions se font par le biais de la fiche d'inscription jointe au programme. Cette fiche devra être dûment complétée et envoyée avant la date limite d'inscription indiquée. Les demandes des écoles reçues après la date limite seront traitées en fonction des disponibilités.

LA CHARTE

Elle devra être remplie, signée par le responsable d'établissement et jointe à la fiche d'inscription. Les demandes d'animations ne seront pas prises en compte en cas d'absence de cette charte.

PLANIFICATION DES ANIMATIONS

Après traitement de la demande d'inscription de l'établissement, le service Economie Circulaire et Prévention des Déchets envoie une proposition de date par MAIL. Une confirmation de celle-ci sera demandée par retour de mail.

Ce mail précisera :

- La classe, le niveau, et le thème d'animation
- Le jour : Les dates d'animations sont envoyées à l'adresse mail indiquée sur la fiche d'inscription. Les enseignants inscrits devront prendre connaissance de la date et informer les animateurs en cas d'empêchement.
- L'horaire de début d'animation : l'enseignant devra veiller à ce que l'accès soit possible aux animateurs si l'horaire est différent des horaires d'accueil des enfants.
- Le lieu (adresse de l'école indiquée sur la fiche d'inscription ou lieu défini avec l'animateur).
- La liste de matériel à mettre à disposition des animateurs. Si le matériel n'est pas disponible, l'enseignant devra en informer les animateurs par mail lors de la confirmation des dates.

DÉROULÉ DES ANIMATIONS EN CLASSE

Les animations se dérouleront avec les classes inscrites et l'effectif prévu. Aucun changement ou ajout de classe ne sera accepté. Pour des conditions optimales d'intervention, il est souhaitable que les groupes ne dépassent pas 30 élèves.

Les interventions se déroulent en classe ou dans un local mis à disposition par l'école avec, si besoin, le matériel audio et/ou vidéo de l'établissement.

La présence de l'enseignant (ou de « la décharge ») est obligatoire pendant l'animation. L'animation ne se fera qu'en présence de l'enseignant titulaire de la classe, de la « décharge » ou du remplaçant de l'enseignant.

En cas d'absence prévue (formation de l'enseignant par exemple) ou non (maladie), l'enseignant

ou le/la responsable d'établissement devra prévenir l'animateur dans les meilleurs délais. Une nouvelle date pourra être proposée, sous réserve de créneaux disponibles. Les interventions visent à sensibiliser à la protection de l'environnement, intégrant une séance pédagogique nécessitant une réelle implication des élèves et de l'enseignant, tant pendant qu'après l'intervention. Les animateurs acceptent d'être photographiés lors de ces sessions. Les clichés devront être transmis au service Economie Circulaire et Prévention des Déchets. Un retour sur les activités en découlant sera apprécié.

APRÈS L'ANIMATION

À la suite de l'animation, une fiche d'évaluation sera transmise aux établissements et devra être renvoyée au service Économie Circulaire et Prévention des Déchets.

Afin d'assurer la cohérence des apprentissages dispensés et de la démarche environnementale du programme, il sera demandé aux classes bénéficiaires d'animations de fournir à la Communauté d'Agglomération de Béthune- Bruay, Artois Lys Romane une restitution des activités menées (exposé, lettre, compte-rendu de visite, photos...) et d'avertir les animateurs en cas d'exposition de travaux. Aucune exploitation commerciale ou promotionnelle n'en sera faite.

ANNULATION DES ANIMATIONS

Le service Économie Circulaire et Prévention des Déchets se réserve le droit d'annuler une animation si elle juge que les conditions indiquées dans cette charte ne sont pas respectées. Ces animations ne seront pas reprogrammées.

Les animations annulées pour raison de maladie, empêchement de l'animateur, panne d'équipements ou intempéries seront reprogrammées prioritairement dans la limite des créneaux disponibles.



Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane

- Allouagne
- Ames
- Amettes
- Annequin
- Annezin
- Auchel
- Auchy-au-Bois
- Auchy-les-Mines
- Bajus
- Barlin
- Béthune
- Beugin
- Beuvry
- Billy-Berclau
- Blessy
- Bourecq
- Bruay-La-Buissière
- Burbure
- Busnes
- Calonne-Ricouart
- Calonne-sur-la-Lys
- Camblain-Châtelain
- Cambrin
- Cauchy-à-la-Tour
- Caucourt
- Chocques
- Cuinchy
- Diéval
- Divion
- Douvrin
- Drouvin-le-Marais
- Ecquedecques
- Essars
- Estrée-Blanche
- Estrée-Cauchy
- Ferfay
- Festubert
- Fouquereuil
- Fouquières-lès-Béthune
- Fresnicourt-le-Dolmen
- Gauchin-le-Gal
- Givenchy-lès-La Bassée
- Gonnehem
- Gosnay
- Guarbecque
- Haillicourt
- Haisnes
- Ham-en-Artois
- Hermin
- Hersin-Coupigny
- Hesdigneul-lès-Béthune
- Hinges
- Houchin
- Houdain
- Isbergues
- La Comté
- La Couture
- Labeuvrière
- Labourse
- Lambres
- Lapugnoy
- Lespesses
- Lières
- Liettes
- Ligny-lès-Aire
- Lillers
- Linghem
- Locon
- Lorgies
- Lozinghem
- Maisnil-lès-Ruitz
- Marles-les-Mines
- Mazinghem
- Mont-Bernenchon
- Neuve-Chapelle
- Nœux-les-Mines
- Norrent-Fontes
- Noyelles-lès-Vermelles
- Obblinghem
- Ourton
- Quernes
- Rebreuve-Ranchicourt
- Rely
- Richebourg
- Robecq
- Rombly
- Ruitz
- Saille-Labourse
- Saint-Floris
- Saint-Hilaire-Cottes
- Saint-Venant
- Vaudricourt
- Vendin-lez-Béthune
- Vermelles
- Verquigneul
- Verquin
- Vieille-Chapelle
- Violaines
- Westrehem
- Witternesse



DIRECTION DES DÉCHETS ET DE
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Service Économie Circulaire et
Prévention des Déchets

Céline LEMETEIL : 03 62 61 47 65
ou : animations.dechets@bethunebruay.fr



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane

L'AGGLO
100% DURABLE !